

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 3 mai au 25 octobre 2019
NIZEREL

ADHERENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél (domicile) :
Travail / portable :
Courriel :

PRODUCTEUR Le Pain d'Antonin

Antonin Masi

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier
71460 Cormatin

tél. 06 19 99 73 10

Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain)
et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)



SIRET : 490 674 603 00041

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

.....

Choix du nombre d'échéances,
6 de préférence (un chèque par mois) :

Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : €

Montant, échéance 2 : €

Montant, échéance 3 : €

Montant, échéance 4 : €

Montant, échéance 5 : €

Montant, échéance 6 : €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à
le / /2019

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN NIZEREL

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne 1 kg 4,60 €	Pavot 1 kg 6 €	Graines 1 kg 5,60 €	Petit épeautre 800 g 5,70 € (7,125 €/kg)
3 mai				
10 mai				
17 mai				
24 mai				
31 mai	Pas de livraison			
7 juin				
14 juin				
21 juin				
28 juin	Pas de livraison			
5 juillet				
12 juillet				
19 juillet				
26 juillet				
2 août				
9 août				
16 août				
23 août				
30 août				
6 septembre				
13 septembre				
20 septembre				
27 septembre				
4 octobre				
11 octobre				
18 octobre	Semaine d'absence non planifiée			
25 octobre	Semaine d'absence non planifiée			
Total n ^{brc} de pains				
Sous-total prix (€)				
Montant total à régler			 €

En raison des congés du producteur (semaine non planifiée), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.